

DIALOGUE
EN ROUTE

Découvrir la diversité. Ensemble.

REVUE DES GUIDES

#2



Index

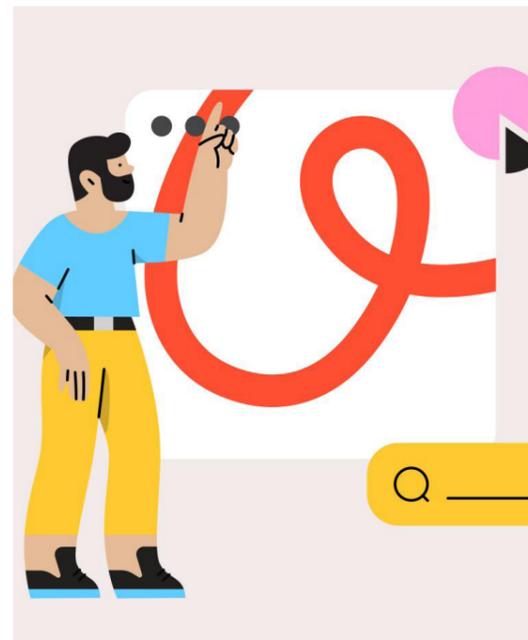
La diversité racontée par des jeunes	4
Le réseau de guides en chiffres	6
Rencontre avec les nouvelles guides	8
Le Blog des Guides	10
« Intersectionnalité » : penser la discrimination au pluriel.	12
Au sujet de la nature humaine : quel lien entre racisme et sécularisation ?	16
Compte-rendu de la table ronde « Les minorités en Islam : chrétien-ne-s, juif-ve-s, femmes savantes et hérésies »	22
Être non-civilisé-e-s en 2022	26
Représentation de personnalités controversées dans l'espace public – quel paysage commémoratif pour la Suisse ?	30
Minorité religieuse rime-t-elle toujours avec discrimination ?	36
Le Mot du mois	40
La norme pénale anti-discrimination	58
Appel à candidature	60
Contact et faire un don	62

10 Le Blog des Guides



4
6
8
10
12
16
22
26
30
36
40
58
60
62

40 Le Mot du mois



Edito



Juliette Salzmänn
Assistante de direction
et co-coordinatrice du réseau
des guides Suisse romande



Lia Ludwig
Co-coordinatrice du réseau des
guides Suisse romande

Pour la deuxième année consécutive, « Dialogue en Route » a le plaisir de vous proposer la lecture de sa Revue des Guides ! Dans cette édition, vous trouverez 6 nouveaux articles ainsi que quelques inédits, tels que la série « Le Mot du mois », publiée sur les réseaux sociaux ces douze derniers mois (page 36).

Le Blog de « Dialogue en Route » donne la possibilité aux guides de faire entendre leur voix sur une plateforme publique. En partageant des récits personnels, des réflexions ou le résultat de recherches académiques, ils et elles communiquent leurs points de vue et connaissances quant à des sujets de société.

Dans les écrits qui suivent, vous remarquerez que des thématiques reviennent de façon récurrente. C'est le cas notamment de celles du racisme et de l'héritage colonial. Comment expliquer l'intérêt des Guides à traiter de ces questions

sur le Blog ? Rappelons quelques événements qui permettent d'éclairer une préoccupation actuelle. En juillet 2020, la statue de David de Pury, située sur une place éponyme au centre de Neuchâtel, est retrouvée couverte de peinture rouge, symbolisant le sang versé d'esclaves. En effet, l'homme d'affaires du 18ème siècle, qui a légué sa fortune à la ville, s'est enrichi grâce à la traite d'humain-e-s. Entre-temps, sous la pression de l'opinion publique, la statue s'est vue dotée d'une plaque explicative. Que faire du passé esclavagiste de personnalités glorifiées et visibles dans l'espace public ? Le débat a été ouvert. Certain-e-s demandent que ces monuments soient retirés, d'autres avancent qu'il faut, au contraire, les laisser sur place, au nom du respect de l'histoire. D'autres propositions sont faites : offrir des parcours pédagogiques au grand public et ainsi mettre en contexte, débaptiser les noms des places ou des rues, placer ces figures dans les musées et autres espaces moins visibles ou encore, transformer ces statues, les faire dialoguer avec le regard d'artistes contemporain-e-s

Ces mobilisations, dans la lignée du mouvement « Black Lives Matter », doivent perdurer. En effet, le racisme est encore à observer en de nombreux lieux ; il prend aussi d'autres formes, par la mobilisation de plus en plus fréquente d'arguments culturels ou religieux. Nos guides décident d'évoquer ces lieux de mémoire, le racisme institutionnel et celles et ceux qui le subissent et proposent des réflexions qui s'inscrivent dans la mission générale de « Dialogue en Route » : prévenir les préjugés et les stéréotypes qui peuvent émerger d'une méconnaissance de l'autre. Cette mise en mots, bien qu'insuffisante, est certainement essentielle. Que cette réflexion en faveur de l'égalité perdure – à travers vous peut-être aussi. Bonne lecture !

La diversité racontée par des jeunes

Pour faciliter la prise de contact et la transmission, ce sont principalement de jeunes guides, formé·e·s à la médiation, qui transmettent des connaissances à d'autres jeunes. Il paraît essentiel de viser avant tout ce public car ils et elles sont les citoyen·ne·s de demain.



De gauche à droite : María Chacón, Lia Ludwig, Violette Marbacher, Camille Aeschimann, Elsa Saliba, Sarah Osman, Claire Robinson
Photo : © EYESHOT

En 2014, IRAS COTIS initie un projet novateur de médiation culturelle et définit des objectifs et des mesures en consultant des personnes clés issues des milieux culturels, religieux, éducatifs, de l'intégration et de la jeunesse ; « Dialogue en Route » voit alors le jour.

Les « Guides en Route » constituent un réseau national de jeunes d'horizons culturels et de milieux sociaux variés dont le rôle principal est d'animer des offres de sensibilisation à la diversité culturelle et religieuse – qui va dans le sens d'une déconstruction des stéréotypes et d'une prévention des préjugés

– lors des visites pour des classes d'école et autres groupes. « Dialogue en Route » est pensé comme un projet collaboratif dans lequel les guides ont un rôle central. Les guides sont impliqués dans son organisation, son développement et son évaluation. Ainsi, chacun·e est libre d'amener de nouvelles idées et de proposer des sous-projets. En outre, le réseau de guides – du fait de sa diversité – est déjà lui-même conçu comme une plateforme d'échange interculturel et d'échange de connaissances. Il permet à des jeunes de toute la Suisse d'être en lien et d'échanger autour de thématiques qui les touchent.

Le réseau de guides en chiffres

guides agé·e·s de

22 à 30 ans

appartenant à

7 confessions
différentes

guides en
Suisse romande

18

langues
représentées
au sein du réseau

11

communautés
et nationalités
différentes

basé·e·s dans
cantons différents

6

Des étudiant·e·s

en sciences des religions, relations
internationales, histoire de l'art, études
muséales et sciences humaines

Des personnes qui
s'engagent pour
un meilleur vivre
ensemble

impliqué·e·s dans
les domaines de

l'intégration

de la culture

de la pédagogie

Rencontre avec les nouvelles guides

« Dialogue en Route » a eu le plaisir d'accueillir de nouvelles guides en 2021. Elles se présentent en exposant leurs motivations à faire partie du projet.



Photo : © Eyeshot

Elsa Saliba (24)

« Je considère que la diversité est une richesse indispensable à toute société. Je m'intéresse à explorer comment elle se traduit dans des contextes religieux, artistiques et sociétaux.

Pour moi, le projet « Dialogue en Route » est une invitation non seulement à penser la différence, mais aussi à comprendre comment elle se manifeste dans la société. Grâce à ce projet, les élèves auront l'occasion de découvrir la diversité qui les entoure d'un point de vue communautaire, spirituel et artistique qui est en même temps divertissant. »



Photo : © Eyeshot

Sarah Osman (22)

« L'éducation représente le meilleur moyen de combattre les stéréotypes et les violences qui en découlent. « Dialogue en Route » permet d'aborder les thématiques liées à la diversité religieuse et culturelle et à la migration qui souvent, parce qu'elles sont mal connues, sont l'objet de peur ou de sentiments négatifs. Ce projet permet donc de créer un dialogue sur ces thématiques, un endroit où des interrogations peuvent être posées et obtenir réponses, et de briser certains stéréotypes. Pouvoir participer à ce projet constitue un moyen efficace de contribuer à rendre notre société plus tolérante. »

Matylda Florez (25)

« Il me semble fondamental de rendre compte de la complexité et de la diversité des expériences vécues pour tendre vers une société plus égalitaire et non discriminatoire.

Être guide pour le projet « Dialogue en Route » me permet de réfléchir et me questionner avec la population qui m'entoure. C'est aussi un moyen de partager des connaissances et des points de vue. »

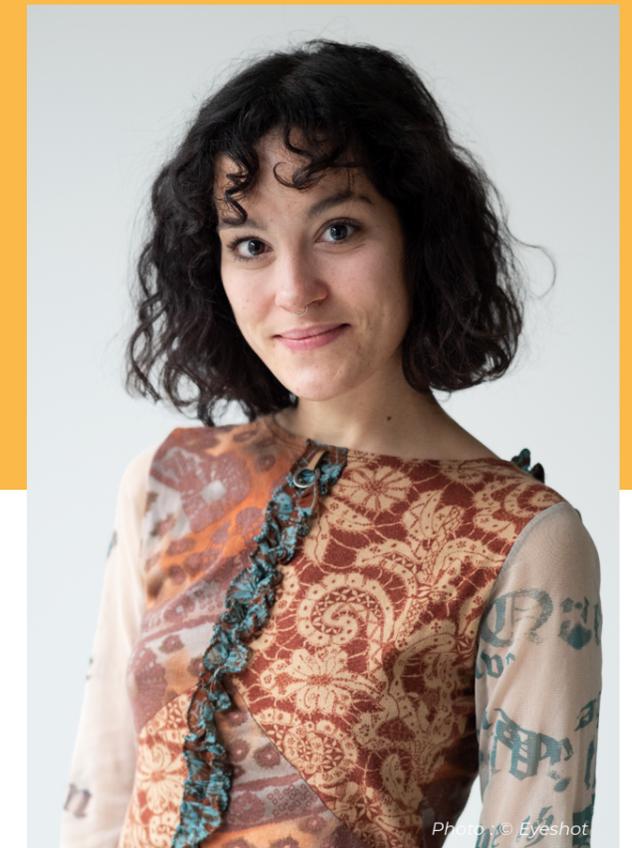


Photo : © Eyeshot

Le Blog DES GUIDES



« Intersectionnalité » :
penser la discrimination
au pluriel.



Article rédigé par
Matylda Florez

À l'instant où j'écris le titre de cet article, Word le souligne en rouge. Le terme d'« intersectionnalité » est de plus en plus débattu dans les milieux militants et en sciences sociales, pourtant il reste peu présent dans le langage courant.

Que signifie-t-il ? Je propose d'en donner une brève définition et de réfléchir à comment l'approche intersectionnelle peut être mise en pratique afin de ne pas reproduire des formes d'oppressions.

Je me bats contre le sexisme dont je suis victime mais mon expérience n'est pas égale à celle d'une femme racisée à mobilité réduite qui subit simultanément des discriminations de genre, de race et de validité.

Emma DeGraffenreid est une femme noire. En 1976, elle attaque en justice une entreprise pour discrimination raciste et sexiste à l'embauche. L'entreprise prouve cependant qu'elle emploie des femmes ainsi que des personnes noires, ce qui est vrai, seulement il s'agit de femmes blanches et d'hommes noirs. La catégorie sociale de femme noire n'étant pas considérée comme telle, Emma perd son procès face à une justice qui ne répond pas à sa double identité et à la discrimination raciste et sexiste qu'elle subit simultanément.

C'est en réponse à ce genre de situations qu'émerge alors le concept d'« intersectionnalité ». Il a été développé par la juriste et féministe anti-raciste afro-américaine Kimberlé Crenshaw en 1989. La définition juridique de la discrimination étant trop réductrice, elle propose d'utiliser le terme d'intersectionnalité afin de rendre compte de la complexité des expériences de marginalisation des femmes noires de classes défavorisées. Ce terme est aujourd'hui plus largement utilisé pour penser l'articulation entre les différentes formes d'oppressions que les individus subissent en fonction du genre, de la race, la classe, la sexualité, la religion et d'autres axes de discrimination.

Le combat de Crenshaw pour la reconnaissance des identités plurielles et des discriminations particulières s'inscrit dans la continuité des mouvements féministes afro-américains et des féministes autochtones et indigènes qui luttent depuis bien longtemps pour leurs droits spécifiques (voir par exemple le travail d'Audre Lorde et d'Angela Davis).

Mais comment mettre en pratique l'approche intersectionnelle ? Je propose ici deux éléments de réponse qui ne sont évidemment pas exhaustifs mais qui, je l'espère, invitent à la réflexion.

Repenser ses privilèges*

Chacun·e d'entre nous se situe à l'intersection d'un certain nombre de privilèges et d'oppressions. Se confronter à ses privilèges est essentiel pour prendre conscience de la place occupée dans la société. Par exemple, la couleur de peau blanche n'est que très rarement discutée en tant que telle ou même nommée et ne fait pas l'objet de débats. Le privilège réside alors dans le fait de ne pas avoir à se questionner sur cette « blanchité ». Dans mon cas, je me positionne en tant que femme, je suis blanche et valide. Je me

bats contre le sexisme dont je suis victime mais mon expérience n'est pas égale à celle d'une femme racisée à mobilité réduite qui subit simultanément des discriminations de genre, de race et de validité.

Écouter, amplifier la voix, donner la parole

Les groupes minoritaires ont été et sont encore largement représentés par les autres groupes dominants. Il est temps d'écouter et de donner la parole aux personnes concernées et ainsi de visibiliser leurs expériences sociales et leur réalité vécue. Ces espaces d'expression se trouvent dans les discussions quotidiennes, les débats politiques mais aussi dans les médias, les séries, les films, les livres, etc. C'est entre autres en représentant les groupes minoritaires et en leur donnant une voix que leurs expériences particulières de discrimination pourront être nommées, prises en compte et que des changements pourront alors avoir lieu.

Cette notion d'intersectionnalité a donc pour but de repenser les inégalités dans la société avec plus de justesse et de pertinence, en acceptant et en reconnaissant les différences. Pour cela, chacun·e doit se questionner sur sa place au sein de la société, dans les mouvements sociaux, mais aussi sur comment être inclusif·ve et concevoir sa place au sein d'un groupe. Prendre conscience de



Photo : « Dialogue en Route »

ses privilèges et de sa position sociale est la première étape pour tendre vers un monde plus juste.

Au sujet de la nature humaine : quel lien entre racisme et sécularisation ?



Article rédigé par
Claire Robinson

17

Dans cet article, Claire nous éclaire sur les liens entre deux phénomènes centraux à la construction de la modernité : quelle relation peut-on penser entre racisme et sécularisation ? Comment ces concepts ont-ils impacté en profondeur notre vision de l'être humain ?

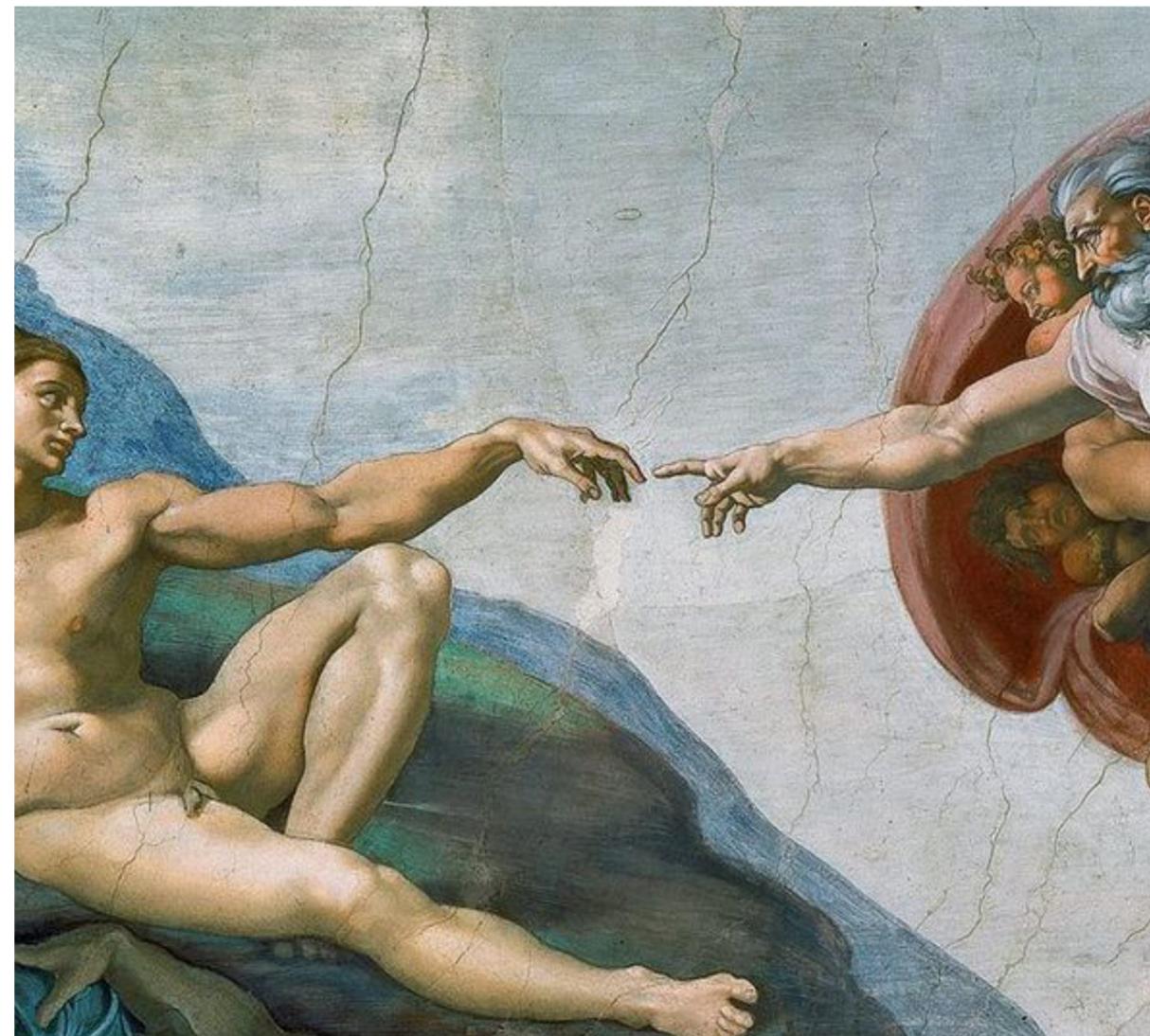


Pour commencer, une tentative de définition s'impose. La sécularisation décrit le processus de différenciation ou transformation des sphères institutionnelles du « religieux » (institutions ecclésiastiques et Églises) et du « séculier » (État, économie, science, art, etc.), de déclin réel ou supposé du « religieux » et de privatisation de la pratique religieuse (Casanova 2009: 1050). Le terme, basé sur la formule de Max Weber de « désenchantement du monde », peut aussi signifier une capacité croissante à donner des explications « non-religieuses » (Calhoun 2012: 337-338). Quant au racisme, il est défini comme une croyance en l'existence naturelle de « races » et d'une hiérarchisation de ces dernières (Ogunnaïke 2016), comme un ensemble de techniques visant à gérer les différences (Lentin 2020) ou encore comme un système de domination. Ces deux phénomènes constitutifs de la modernité ont émergé en Europe dans des contextes historiques, sociaux, économiques spécifiques. Autant complexes que leurs développements soient, un aspect en particulier, celui de leur relation, me semble avoir été peu abordé – voire reste méconnu – lorsqu'il est question de racisme. En effet, l'idée même de « race » implique une certaine philosophie de laquelle découle une conception spécifique de l'être

humain et de sa valeur ; une question centrale à laquelle, de tout temps, les différentes traditions religieuses ont répondu.

La reconnaissance d'une dimension transcendante à l'existence humaine a fait partie des visions du monde de toutes les civilisations qui nous ont précédées. Dans la pensée européenne médiévale, l'être humain était un être fondamentalement théomorphe, créé à l'image de Dieu. Cette essence était inférée par sa faculté intellectuelle (Ogunnaïke 2016: 786). Influencé par les philosophes grecs, et en particulier Aristote et Plotin, l'intellect (*noûs* en grec et *intellectus* en latin) était considéré comme la faculté la plus élevée, divine et intuitive, permettant à l'être humain de percevoir directement Dieu et les vérités divines. L'intellect se différenciait donc de la faculté rationnelle (*dianoetikón* ; *ratio*), limitée à la pensée discursive et spéculative, et donc inférieure (ibid. : 789). Un autre concept hérité des doctrines grecques était la grande chaîne des êtres (*scala naturæ*), qui a continué d'être centrale dans la pensée occidentale. Elle représente l'idée que tout dans le cosmos est ordonné selon une hiérarchie. Dans la période médiévale, Dieu se trouvait au sommet et était donc la mesure de toute chose. Le rang occupé dans cette hiérarchie était alors défini par la participation à la nature du Bien et par le degré de conformité à l'image de Dieu. Conséquence de la doctrine de l'*Imago Dei*, qui conférait à tout-e un-e chacun-e sa dignité propre, l'être humain était pensé comme la plus haute créature vivante sur terre, au-dessus des animaux, des plantes et des minéraux (Ogunnaïke 2016 : 788-789). Mais une hiérarchie de l'humanité existait tout de même, basée sur l'im/perfection spirituelle (ibid. et Wynter 2003: 287) de chaque individu. La centralité de la spiritualité dénuait les aspects matériels ou physiques de toute importance (Ogunnaïke 2016: 790), contrairement à la nouvelle hiérarchie « raciale » qui allait émerger.

En effet, la date clé de 1492 amorça une véritable rupture. La question fondamentale sous-jacente aux rencontres européennes avec l'« Autre » dans les Amériques, exemplifiée par la controverse de Valladolid, était de savoir ou de redéfinir ce que signifie « être humain ». Les deux hommes d'Église espagnols, Las Casas et Sepúlveda, débattirent de la nature et donc du statut des habitant-e-s indigènes des nouveaux territoires coloniaux espagnols. Las Casas argumenta en faveur d'une nature théocentrique (chrétienne) et d'une mission d'évangélisation. Il s'opposa à une mise en esclavage systématique des indigènes, les percevant toujours comme des congénères et potentiel-le-s chrétien-ne-s. Sepúlveda prit position pour la conception émergente humaniste et ratiocentrique de l'être humain, identifiant les indigènes comme n'étant pas en pleine possession de la faculté rationnelle et



légitimant ainsi leur mise en esclavage (Ogunnaïke 2016: 797 et Wynter 2003: 269).

Avec le déclin progressif de l'autorité et du pouvoir temporel de l'Église et la nécessité de justification des pratiques racistes, la conception théocentrique de l'être humain a graduellement été remplacée par une conception séculière ou désacralisée - *degodded* (Wynter 2003). Elle a ensuite été théorisée de manière successive et systématique. Les penseurs de la Renaissance ont fait revivre le culte gréco-romain du corps, en partie en conjonction avec la tendance à un intérêt accru pour le monde matériel. Ceux de la période des Lumières, aussi appelée l'« âge de la raison », ont insisté sur le fait que seule la faculté rationnelle pouvait mener à la connaissance, éclipsant ainsi la faculté intellectuelle et l'accès et le lien directs de l'être humain à la transcendance. Enfin, les intellectuel-le-s du courant humaniste se sont focalisé-e-s sur le génie de l'être humain ;

« l'homme est la mesure de toute chose » étant une citation devenue l'un des symboles de cette pensée (Ogunnaïke 2016: 792 et Wynter 2003). Aussi, en conséquence de cette sécularisation, tant de la nature humaine que de la connaissance, la grande chaîne des êtres a subi une trans(dé)formation majeure (ibid.). Certes, Dieu est toujours présent en arrière-plan, mais en termes d'univers connaissable, perceptible et intelligible des philosophes et des scientifiques, l'homme a pris sa place (Ogunnaïke.: 791). Il ne s'agit pourtant pas de n'importe quel homme ou quelle femme: « être humain » est devenu synonyme d'homme blanc, européen et rationnel. La place de l'être humain dans cette nouvelle hiérarchie n'est plus informée par son degré d'im/perfection spirituelle mais plutôt par son degré d'ir/rationalité (Wynter 2003: 287) et par sa conformité à celui ou celle qui se trouve au sommet. C'est ainsi que la construction du concept de « race » a permis à l'Occident, alors en expansion mondiale, de répondre à la question de ce que signifie « être humain » (Wynter 2003: 264). Alors que jusque dans la période médiévale les personnes noires étaient perçues comme païennes/non-chrétiennes, inférieures mais toujours humaines, après la Renaissance et les Lumières, elles ont été considérées comme irrationnelles et donc moins/pas tout à fait humaines (Ogunnaïke 2016 et Wynter 2003).

Cette rupture dans la conception de l'être humain a eu des effets empiriques majeurs sur « l'émergence de l'Europe » et sa construction en tant « civilisation mondiale » d'un côté et de l'autre, la mise en esclavage de l'Afrique, les conquêtes des Amériques et l'asservissement de l'Asie (Wynter 2003:263). Enfin, il est important, outre la question du racisme, de se questionner sur les effets de la sécularisation. Ce phénomène est à penser non en terme d'absence – un monde dépourvu du « religieux », mais plutôt en terme de présence: il façonne nos imaginaires sociaux, qui à leur tour contribuent à construire le monde (Calhoun 2012: 335, 360).



Compte-rendu de la table ronde
« Les minorités en Islam : chrétien·ne·s, juif·ve·s, femmes savantes et hérésies »

Article rédigé par
Sarah Ziadé

Sarah nous propose un compte-rendu de la table ronde « [Les minorités en Islam : chrétien·ne·s, juif·ve·s, femmes savantes et hérésies](#) » qui a eu lieu dans le cadre du festival « Histoire & Cité » à Lausanne. Lors de cette table ronde, quatre intervenants ont mis en lumière le rôle de différentes minorités sociales dans le développement de la pensée islamique.



La pauvreté ne serait donc pas corrélée au christianisme mais plutôt aux chances de naître dans une famille plus ou moins aisée.

L'Islam est aujourd'hui régulièrement au cœur des discussions sociétales. Les mêmes sujets reviennent encore et encore sur la place publique concernant les nombreuses controverses que l'on connaît à cette religion. Mais qu'en est-il des sujets dont personne ne parle ? Une conférence, qui s'est tenue le 2 avril 2022 à Lausanne dans le cadre du festival « Histoire & Cité », avait pour objectif de mettre en lumière les « invisibles » de cette religion. Les intervenants, Blain Auer, Amir Dziri, Wissam Halawi et David Hamidovic ont, chacun à leur tour, voulu mettre en avant quelques minorités qui ont influencé l'histoire de l'Islam.

David Hamidovic a commencé par faire un bref résumé de l'influence des juif·ve·s sur l'Islam. Pour ce faire, il a mis en lumière les liens très étroits entre ces deux religions. En effet, le Coran parle à de maintes reprises des Israélien·ne·s et des juif·ve·s. Vers les 10 et 11^{ème} siècles, musulman·e·s et juif·ve·s étaient souvent confronté·e·s les un·e·s aux autres, ce qui n'a guère engendré d'acculturation mais un transfert de cultures, d'échanges et de négociations. David Hamidovic a fini par donner l'exemple des karaïtes, un courant du judaïsme fondé sur la Bible hébraïque et rejetant la loi orale, s'opposant de ce fait aux rabbanites. Les karaïtes ont établi un dialogue avec les musulman·e·s pour leur demander une protection vers le 10^{ème} siècle. Ils·elles se sont installé·e·s dès lors à Constantinople et en Égypte, cohabitant avec les musulman·e·s.

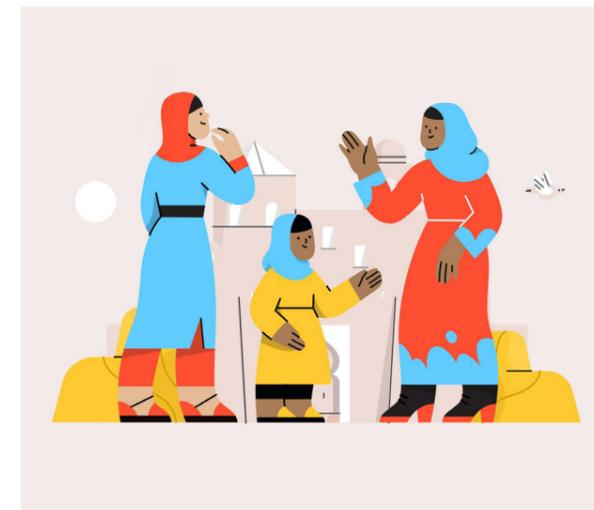
Wissam Halawi a continué l'exposé en se rapprochant du point de vue chrétien. Il a commencé par rappeler que les chrétien·ne·s étaient, globalement, dans une situation précaire. Bien que l'on pourrait

croire que leur précarité était due à une distribution inégale des richesses qui favorisait les musulman·e·s, en réalité certain·e·s musulman·e·s étaient tout autant pauvres. La pauvreté ne serait donc pas corrélée au christianisme mais plutôt aux chances de naître dans une famille plus ou moins aisée. Il a rappelé ensuite que la médecine arabe, bien connue de nos jours, avait comme premier·ère·s docteur·e·s les chrétien·ne·s arabes. Ces dernier·ère·s ont traduit les livres de Gallien, un médecin grec renommé du 2^{ème} siècle après J.-C. qui a laissé derrière lui des écrits sur la médecine d'une grande modernité pour l'époque, et ont transmis le savoir qu'ils renfermaient. Les chrétien·ne·s avaient le statut de *dhimmi* - terme qui désignait les citoyen·ne·s non-musulman·e·s dans un État

musulman. De par ce statut, ils·elles étaient reconnu·e·s comme juridiquement inférieur·e·s dans le pacte d'Umar, un traité passé entre le calife Umar et les monothéistes non-musulman·e·s en l'an 717. De nombreuses discriminations y figuraient telles que l'interdiction de construire de nouveaux édifices ou encore l'obligation de porter un signe distinctif. Ils et elles étaient en contrepartie protégé·e·s par les musulman·e·s.

Blain Auer nous a parlé de la communauté musulmane Ahmadiyya qui trouve ses origines en Inde à la fin du 19^{ème} siècle. La principale mésentente entre cette communauté et les musulman·e·s chiïtes et sunnites repose sur la croyance au Messie Mirza Ghulam Ahmad qui prétendait être un guide pour les musulman·e·s. Le Pakistan, reconnaissant ce courant comme une hérésie, a décidé de punir quiconque prétendait être ahmadi tout en étant musulman·e. Aujourd'hui, cette communauté compte entre 10 et 20 millions de fidèles dans le monde et détient la première mosquée construite en Suisse. Elle est située à Zürich. L'Ahmadisme n'est pas reconnu comme un courant de l'Islam par la plupart des musulman·e·s.

Enfin, Amir Dziri nous a parlé du rôle des femmes au début de l'Islam. A l'époque du Prophète Muhammad,



ses femmes partageaient plus de temps avec lui et avaient une espérance de vie plus longue que les hommes, ce qui leur donnait un grand avantage pour enseigner l'Islam après la mort du Prophète. Mais le temps passant, les femmes ont perdu leur rôle de transmettrices et interprètes. La femme était vue comme séductrice et incapable de gérer les questions religieuses. En effet, la société patriarcale prenant le dessus, les femmes sont restées à la maison tandis que les hommes enseignaient et apprenaient en voyageant. Aujourd'hui cependant, quelques voix féminines se soulèvent afin de réclamer leur place dans le domaine de la connaissance religieuse. Nous ne pouvons qu'espérer que ces voix soient suffisamment fortes.

L'influence que portent certaines minorités n'est donc pas toujours visible sur le moment. C'est lorsque l'on regarde rétrospectivement le chemin parcouru que l'on parvient à mettre en place toutes les pièces du puzzle. Certaines sont plus grosses que d'autres mais sans les petites, le puzzle serait incomplet.

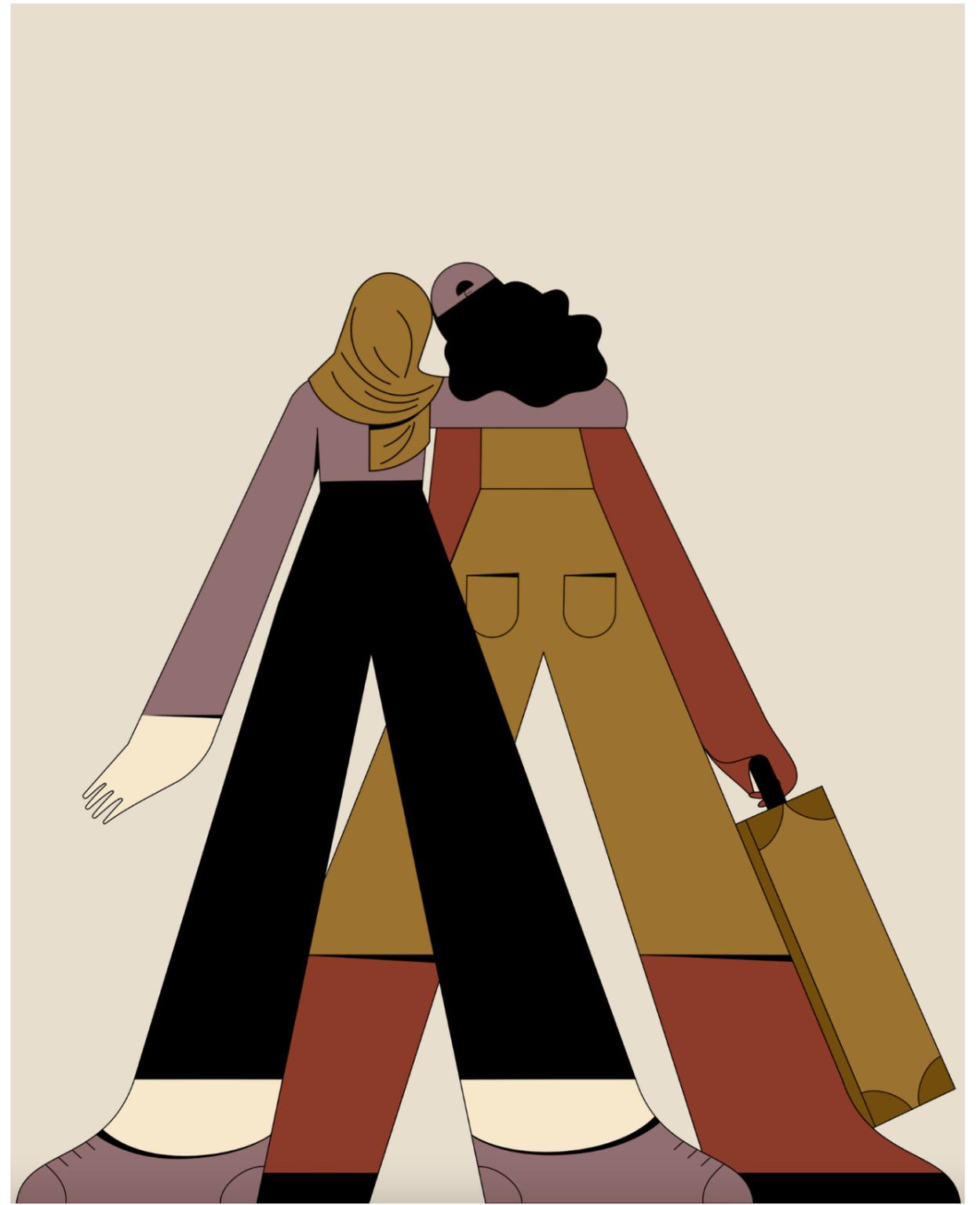
L'Histoire nous enseigne de multiples leçons que l'on peut retenir mais l'humain·e a parfois simplement décidé de se focaliser sur les grandes lignes en ignorant, voire niant, le rôle historique des minorités ethniques, de genre ou religieuses.

Être non-civilisé·e·s en 2022

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les médias relayent de nombreux discours qui comparent les réfugié·e·s ukrainien·ne·s aux réfugié·e·s issu·e·s de pays extra-européens. Dans cet article, Elsa nous livre une réflexion sur la différence de traitement des réfugié·e·s selon leur origine et leur soi-disant degré de « civilisation ».



Article rédigé par
Elsa Saliba



On entend aussi parler de pays plus « civilisés » que d'autres, classifiant ainsi les réfugié·e·s de manière inégale selon leur nationalité.

Au début de cette année, nous avons été témoins de plusieurs déclarations faites dans les médias et sur les réseaux sociaux, comparant les réfugié·e·s de continents différents ; selon certain·e·s, les citoyen·ne·s de pays proches, qui partagent des ressemblances physiques avec le peuple du pays où elles et ils cherchent à trouver refuge, sont plus dignes d'être accueilli·e·s. On entend aussi parler de pays plus « civilisés » que d'autres, classifiant ainsi les réfugié·e·s de manière inégale selon leur nationalité.

Est-il pourtant possible de parler de peuples civilisés et de peuples non-civilisés en 2022 ? Quelle est l'origine de ce débat et que pourrait-il nous apprendre ?

Le livre *Race et Histoire (1952)* écrit par Claude Lévi-Strauss, anthropologue et ethnologue français offre une réflexion importante pour notre propos. Dans cet ouvrage, Lévi-Strauss dénonce les préjugés racistes en faisant une déclaration assez choquante : « Le barbare c'est celui qui croit à la barbarie ».

Lévi-Strauss critique dans son ouvrage les thèses influencées par le colonialisme (notamment celle de Gobineau) qui classent les êtres humains en races et donnent le droit à certains peuples, qui se croient supérieurs aux autres, de prendre à leur charge l'éducation et la civilisation des peuples qu'ils pensent culturellement inférieurs à eux.

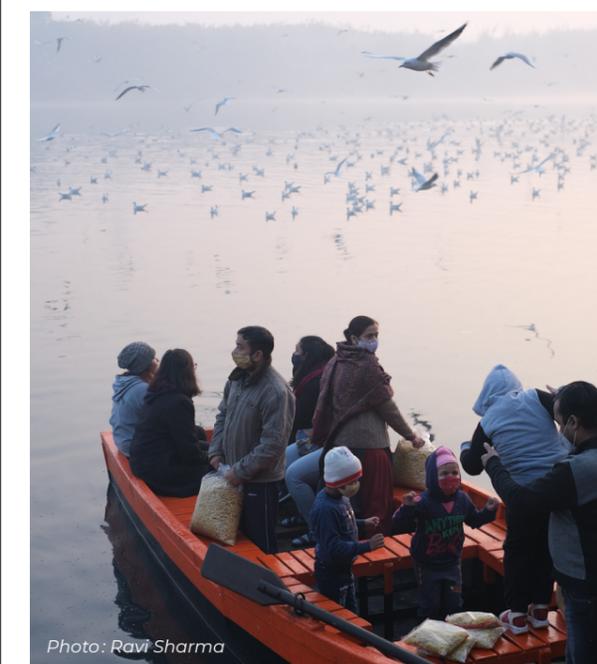
Il explique que la différence entre les races et les cultures n'est que le fruit d'une discrimination datant de l'Antiquité, dans laquelle tous les peuples qui ne faisaient pas partie de la culture gréco-romaine étaient considérés comme « barbares ». Les deux mots « barbare » et « sauvage » sont employés par

les civilisations occidentales pour désigner des cultures étrangères. En effet, le mot « barbare » fait référence au chant incompréhensible des oiseaux, et le mot « sauvage » à la vie animale, sans culture et sans morale.

En qualifiant quelqu'un·e de « sauvage » ou de « barbare », on vise à le·la déshumaniser. Ce que la déclaration de Lévi-Strauss veut mettre en relief, c'est le fait que, en traitant d'autres êtres humains de « barbares » pour les déshumaniser, l'individu responsable de ce discours montre son intention qui est assez violente, même « barbare » selon l'anthropologue. Pour lui, alors, l'individu qui traite les autres peuples de barbares et qui croit à la barbarie, manque lui-même d'humanité.

Il est assez remarquable qu'un propos daté de 1952 soit toujours

d'actualité aujourd'hui. Pour quelle raison aurions-nous besoin de qualifier « l'autre » de « barbare » quand nous avons aujourd'hui tous les moyens nécessaires pour établir un dialogue entre les différents peuples malgré la multitude de langues parlées dans le monde ? Cette citation mérite notre attention et pourrait jouer un rôle dans la réflexion vis-à-vis des situations où l'on compare les êtres humains et réduit la valeur de leur humanité.



Représentation de personnalités controversées dans l'espace public – quel paysage commémoratif pour la Suisse ?



Article rédigé par
Claire Robinson

31

Le 8 juin 2020, je publiais sur ma page Facebook le commentaire suivant : « Colston est tombé à l'eau à Bristol, qui est chaud pour faire subir le même sort à de Pury ? », accompagné d'une émission radio concernant « La face noire de Neuchâtel ».



Le même jour, Le «Collectif pour la Mémoire» déposait à la chancellerie communale une pétition munie de plus de 2500 signatures pour demander le retrait de la statue de David de Pury.

Cet appel à déboulonner des statues érigées en l'honneur de personnalités controversées, du fait de leurs activités coloniales, esclavagistes et/ou pour la diffusion de théories raciales, sexistes et/ou validistes, a suscité un débat l'année dernière, revivifié notamment par le mouvement global «Black Lives Matter». Certain-e-s, comme l'historien Nicolas Blancel, considèrent que «déboulonner les statues, c'est un peu effacer l'histoire».

Pour Mohamed Mahmoud Mohamedou, professeur d'histoire internationale à l'IHEID, la question du paysage commémoratif concerne plus la démocratie que l'histoire, et il ajoute : «une statue c'est une célébration, c'est quelque chose qu'on élève de plus, donc qu'est-ce qu'une communauté veut reconnaître ?». Dans ce sens, il me semble que l'on se doit d'écouter et de ne pas minimiser le vécu d'une partie de la population qui fait état de son insécurité lorsqu'elle marche dans des rues qui portent les noms «de criminels, de personnes racistes, esclavagistes, de colons» et qui parle d'une forme de «violence au quo-

tidien». Des étudiant-e-s noir-e-s ont aussi partagé l'impossibilité de «sentir leurs intérêts protégés par un établissement [l'Université de Genève] dont les agissements minimisent le racisme scientifique et ses conséquences, encore bel et bien réels».

Toutefois, certain-e-s pourraient se demander pourquoi des statues que personne ne remarque ou la nomination de bâtiments et de rues posent problème ? Pour réitérer les propos de Mohamed Mahmoud Mohamedou en d'autres termes, il est question ici de choix, par rapport à notre mémoire collective, à notre patrimoine, c'est-à-dire à notre identité collective qui est intrinsèquement liée à des valeurs communes. Bien que la Suisse n'ait pas formellement participé à l'entreprise impérialiste et coloniale, fait sur lequel on aime insister et qui nourrit notre imaginaire collectif, on ne peut pas en dire de même des individus helvétiques de l'époque. En effet, des recherches académiques sont menées depuis une quinzaine d'années pour clarifier et faire lumière sur leurs activités et leurs idéologies, qui s'inscrivent plus largement dans un passé colonial suisse. L'entreprise coloniale et impérialiste qui se situe à différents niveaux – idéologique, discursif, psychologique et matériel – fait partie de notre histoire. Selon la chercheuse Patricia Putschert, «comme dans le reste de l'Europe occidentale, la population suisse a appris à regarder le monde d'une manière coloniale et à se considérer comme supérieure. Cette vision raciste du monde se retrouve dans la culture populaire (...)».

Mais alors quelles solutions peuvent être apportées à la problématique du paysage commémoratif ? Comment faire face à notre passé qui a laissé ses traces matériellement mais également mentalement et psychologiquement ?

Pragmatiquement, suite à l'appel d'une partie de la population concernant la statue de David de Pury, le Conseil communal neuchâtelois a décidé de mettre une plaque explicative concernant ses activités esclavagistes. À Genève, le projet 100Elles* propose de questionner la nomination des rues à travers un autre prisme, celui du genre, et a établi une liste de cent femmes qui remplissent «les critères officiels pour obtenir une rue à leur nom» et les a mises en avant dans les rues de la ville. Leurs biographies ont été publiées et des visites guidées sont organisées. Ailleurs, le maire de Londres a créé une commission chargée de revoir toutes les statues érigées à travers la ville. À Berlin, le musée de la Citadelle de Spandau abrite les statues qui ont été déboulonnées au XX^e siècle après la Seconde Guerre mondiale. Enfin, selon l'historien Pap Ndiaye, il y a énormément de possibilités à explorer, au-delà du simple débat entre déboulonner ou non, qui seraient plus créatives et qui détourneraient le sens originel de glorification :



Image de ©Banksy : La statue d'Edward Colston, un esclavagiste notoire du XVIII^e siècle, a été déboulonnée et jetée à l'eau le 7 juin 2020 par des participant-e-s à une marche «Black Lives Matters» à Bristol. L'artiste Banksy, en réponse aux débats entourant cet événement, entre celles et ceux qui argumentaient pour le maintien de la statue et celles et ceux qui soutenaient son retrait, a publié sur son compte Instagram le 9 juin 2020 une solution alternative qui conciliait dans une certaine mesure les deux positions : «What should we do with the empty plinth in the middle of Bristol? Here's an idea that caters for both those who miss the Colston statue and those who don't. We drag him out the water, put him back on the plinth, tie cable round his neck and commission some life size bronze statues of protestors in the act of pulling him down. Everyone happy. A famous day commemorated.»

en conservant les statues mais en les accompagnant de dispositifs, vidéos ou inscriptions par exemple, «la présence même de cette statue a plus d'intérêts mémoriels aujourd'hui que sa disparition pure et simple», à l'exemple de ce que propose Banksy.

Enfin, entre celles et ceux qui craignent «l'effacement de l'histoire» et les autres qui revendiquent une justice mémorielle, il semble y avoir un consensus : la nécessité de revisiter l'histoire, d'ouvrir le débat et d'entreprendre une approche pédagogique pour que la population, notamment les jeunes, connaissent véritablement toutes les facettes de

leur histoire et de ses implications aujourd'hui. Poursuivant les mêmes objectifs, « Dialogue en Route » vous propose un nouveau parcours à Genève, intitulé « Les élites locales et la fabrique des inégalités », qui s'intéresse dans une première visite à certaines figures de la Genève internationale et dans une seconde, aux savants genevois qui ont des monuments à leur nom et qui ont contribué au façonnement des inégalités.



Photo: « Dialogue en Route »

Une nouvelle offre à Genève, intitulée « Les élites locales et la fabrique des inégalités, parcours guidés entre histoire et mémoire », propose d'aller à la rencontre des bustes de personnalités historiques locales commémorées dans l'espace public qui ont contribué à la construction des inégalités à travers les discours discriminatoires, allant du racisme au sexisme en passant par le validisme et le classisme aux 19ème et 20ème siècles.



Que doit-on faire de ces personnages commémorés dans l'espace public qui ont contribué à construire des discours discriminatoires et à l'histoire coloniale de la Suisse ? Dans la continuité de la nouvelle offre « Les élites locales et la fabrique des inégalités », Claire propose quelques réflexions autour de cette problématique.

Minorité religieuse rime-t-elle toujours avec discrimination ?

Si les discriminations ciblent majoritairement les minorités, c'est aussi souvent vrai lorsqu'il s'agit de minorités religieuses. Mais est-ce forcément toujours le cas ? Pour répondre à cette question, Juliette a questionné notre partenaire Jean-Paul Gloor, membre du Centre bouddhiste tibétain Gendun Drupa à Martigny, sur son vécu en tant que personne issue d'une minorité religieuse en Suisse.



Article rédigé par

Juliette Salzmänn



« Sa Sainteté le Dalai Lama met beaucoup en avant les valeurs communes à toutes les traditions plutôt que ce qui nous différencie. »

L'appartenance religieuse peut être un élément de rejet et de discrimination, qui va parfois jusqu'à s'institutionnaliser, comme le montrent par exemple les votations contre la construction des minarets ou le port de la burqa en Suisse. Ces votations exemplifient bien l'islamophobie qui peut exister en Suisse et la discrimination sur la base de la religion. Alors que l'islam est souvent au centre des débats sur l'intégration, que le ou la musulman-e converti-e est parfois perçu-e comme un-e « traître-sse », qu'il est difficile pour les femmes musulmanes d'avoir un accès serein à l'espace public, qu'en est-il du vécu d'autres minorités religieuses en Suisse ?

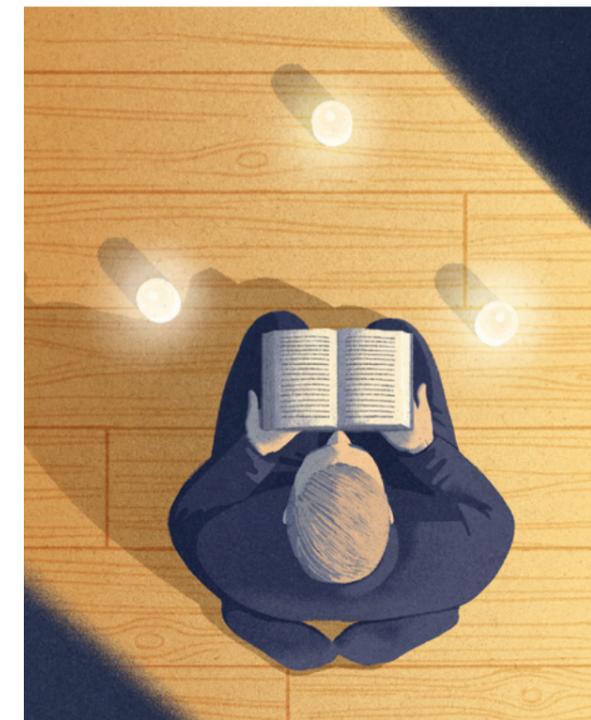
J'ai voulu questionner Jean-Paul Gloor, notre partenaire du Centre bouddhiste tibétain Gendun Drupa à propos de son vécu en tant que membre d'une communauté minoritaire (0,5% de bouddhistes résidant en Suisse en 2020 selon l'OFS). Lors d'un entretien, je lui ai demandé comment il vivait son rapport aux autres en faisant partie d'une minorité religieuse. Vit-il lui aussi de la discrimination, ou de la méfiance, en raison de son appartenance religieuse ? Comment perçoit-il le regard que les autres portent sur lui et sa communauté ? Il est important de noter que Jean-Paul Gloor est un homme suisse, converti au bouddhisme, il n'est donc pas perçu de premier abord comme un étranger. Étant un bouddhiste laïc, il ne porte pas non plus de signe distinctif qui signifierait son appartenance religieuse.

Jean-Paul semble être d'accord avec moi sur le fait que le bouddhisme bénéficie d'une meilleure réputation que d'autres minorités religieuses en Suisse, ce qui le désole profondément. Je lui ai donc demandé son avis sur les raisons de cette réputation. En tant que membre de la communauté, Jean-Paul

met en avant le message véhiculé par sa religion. Selon lui, cette image positive du bouddhisme repose d'une part sur le message de non-violence prôné par le Dalai Lama et d'autre part, sur une forme d'universalisme : « Sa Sainteté le Dalai Lama met beaucoup en avant les valeurs communes à toutes les traditions plutôt que ce qui nous différencie. » dit-il. En tant que personne extérieure à la communauté, j'y vois - en plus du message évoqué par Jean-Paul qui semble convainquant - la longue évolution du cours de l'histoire et des rapports entre « Orient » et « Occident » qui se sont construits avec une forme d'idéalisation des spiritualités orientales et une fascination des Occidentaux-ales pour le bouddhisme (et l'hindouisme), en particulier dans les nouveaux mouvements religieux, en vogue à partir des

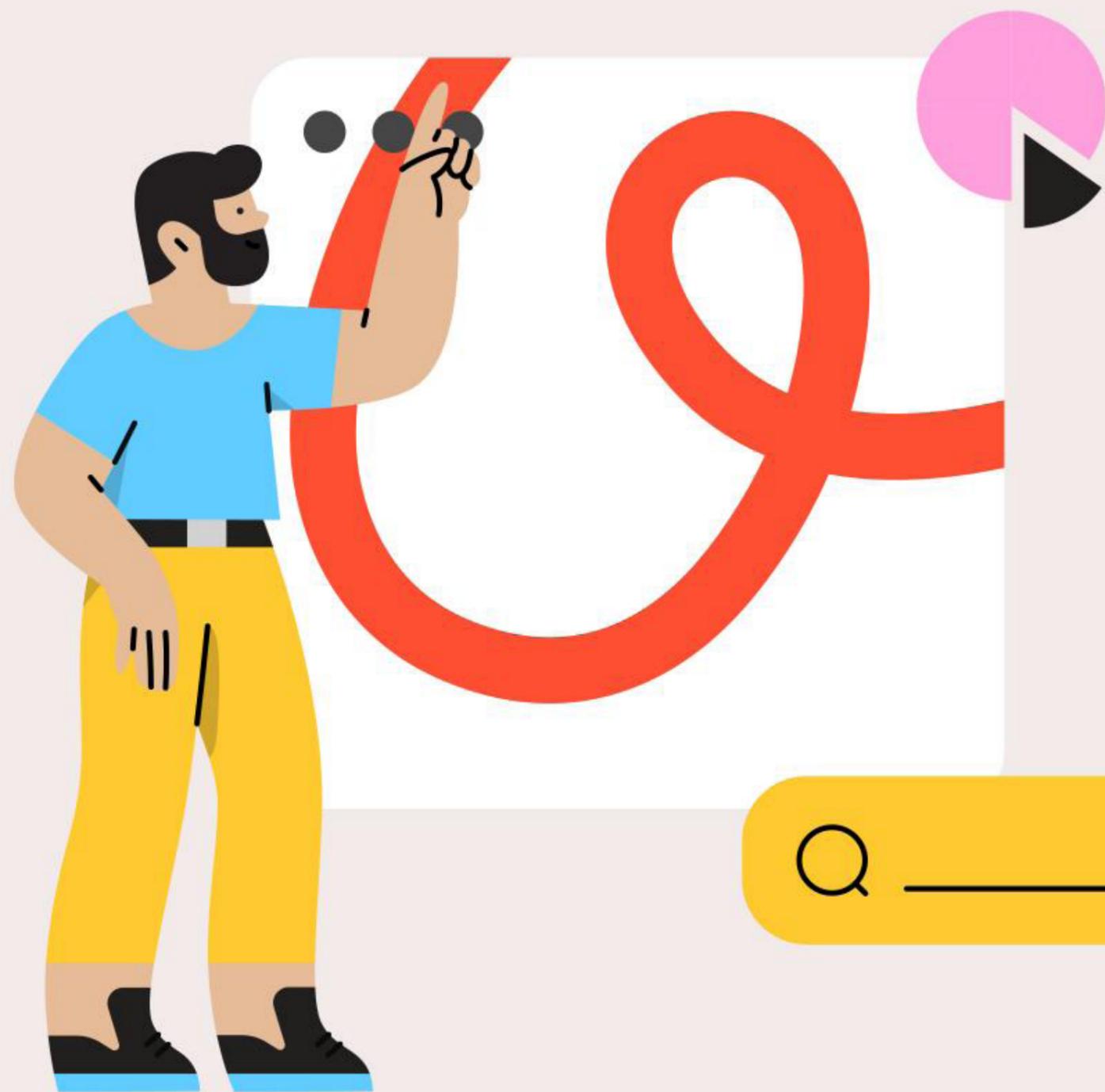
années 70 aux États-Unis puis en Europe. En effet, les concepts de chakras, de karma, de réincarnation ou encore la figure du Bouddha nous paraissent plutôt familiers tant ils ont été intégrés dans le langage et les croyances locales.

Malgré la réception globalement positive du bouddhisme en Suisse, lorsque le Centre Gendun Drupa a ouvert ses portes à Martigny en 2008 la communauté a dû faire face à une certaine méfiance de la part de la population locale. En effet, les suicides et assassinats collectifs de l'Ordre du Temple Solaire à Salvan (VS) et Cheiry (FR) en 1994 marquaient encore les esprits. Selon Jean-Paul Gloor, l'usage courant du terme de « gourou » dans le bouddhisme renvoyait à l'imaginaire de la « secte » et faisait écho avec l'histoire régionale de ces dérives sectaires qui avaient tourné au drame. Afin de désamorcer cette méfiance, la communauté du Centre Gendun Drupa a tenu à s'impliquer dans la vie de la ville de Martigny, notamment lors d'événements organisés en collaboration avec les paroisses chrétiennes, ou le « Festival des 5 Continents » par exemple. Elle s'est aussi investie dans la Plateforme Interreligieuse Valais (PIV) ou a encore organisé des journées portes ouvertes au Centre. De manière générale, les membres du Centre Gendun Drupa de Martigny suscitent



curiosité et sympathie, plutôt que méfiance et rejet. Faire partie d'une minorité n'implique pas nécessairement de la discrimination, mais souvent de la méconnaissance. Il est vrai que les bouddhistes semblent bénéficier en Suisse de stéréotypes positifs qui découlent d'une histoire longue et complexe des rapports entre « Orient » et « Occident » qui a façonné notre imaginaire. Il me semble important de poser la question de la provenance de ces stéréotypes à travers lesquels nous percevons les autres. Qu'ils soient positifs ou négatifs, ils ont souvent une grande influence sur nos interactions humaines. L'histoire peut nous aider à comprendre d'où nous viennent ces stéréotypes et préjugés. Mais, en attendant de fouiller les archives ou se plonger dans les livres, nous pouvons aussi nous rencontrer, apprendre à se connaître et atténuer la méfiance par le partage et le dialogue. Voilà en tout cas ce à quoi aspire « Dialogue en Route ».

Le Mot DU MOIS



Le mot du mois



Pendant une année et chaque mois, notre guide Maxime Buonocore, étudiant en histoire des religions et français, nous a proposé la définition d'une notion se situant au cœur du projet « Dialogue en Route ». Ces définitions souhaitent mettre en lumière la complexité de certains termes et nous inviter à la réflexion.

3/4

De fait, il n'y a **pas de consensus scientifique** autour de la définition de « religion », bien que de nombreux-euses anthropologues, sociologues et historien-ne-s se soient prêtés à l'exercice. Le terme recouvre un grand nombre **d'objets complexes et hétéroclites**. Néanmoins, dans le langage courant, la notion désigne ce que l'on considère, consciemment ou non, comme les « grandes religions » : les judaïsmes, les christianismes, les islam et les courants bouddhiques. Or, cette **taxinomie est arbitraire**, puisque les critères utilisés pour cette classification sont difficilement identifiables et peu objectifs.

DIALOGUE EN ROUTE

Le mot du mois
Inclusivité



Et toi, as-tu déjà réfléchi aux stéréotypes que tu peux avoir à l'égard d'autres personnes ?

3/3

Il est particulièrement co... ces dernières, car elles é... dans son ensemble et so... en lumière. En Suisse, la... punie judiciairement pa... Code pénal, puisqu'elle p... l'égalité de droits des pe...

DIALOGUE EN ROUTE

Et toi, que fais-tu pour inclure d'autres personnes ?



1/3

« Discriminer » désigne le fait d'opérer une **distinction péjorative**, d'isoler ou de désavantager des personnes ou groupes de personnes par rapport au reste de la société, **en raison de leur appartenance raciale, ethnique, religieuse ou de leur orientation sexuelle** par exemple. Dans les faits, cela se traduit par des restrictions ou par un **traitement défavorable** qui rend plus difficile l'accès à l'emploi, au logement, à certains lieux (les discothèques ou bars par exemple), à des biens, services ou autres prestations destinées à l'usage public.

DIALOGUE EN ROUTE

Le mot du mois
Religion(s)

2/3

Du point de vue de l'État, plus existent pour œuvrer en faveur sociale des minorités et dimin obstacles à la participation de Les points suivants peuvent être **faciliter l'accès** aux infrastructures sociales, **améliorer l'a** et le niveau d'éducation, **rédu** **augmenter la participation** d' issues des minorités et autres discriminés, par exemple en a représentativité au niveau pol...

DIALOGUE EN ROUTE

Le mot du mois
Discrimination

3/4

On associe ainsi souvent le vivre-ensemble avec l'idée de vivre en harmonie avec les autres et à la cohésion sociale. Or, **vivre ensemble s'apprend** : cela implique d'échanger avec des personnes de sensibilités différentes, de se respecter mutuellement, d'accepter qu'il existe d'autres manières de faire ou de se représenter le monde, et de faire preuve de **tolérance et d'ouverture envers autrui**, afin de « **faire société** ».

3/3

Depuis, la tolérance religieuse s'est imposée dans le monde occidental comme un **droit fondamental lié à la liberté de croyance**. Dans une société pluri-religieuse et multiculturelle, la tolérance assure ainsi à chacun-e le respect de ses croyances et **permet le vivre-ensemble**.

DIALOGUE EN ROUTE

Et toi, comment favorises-tu le dialogue interculturel ?



DIALOGUE EN ROUTE

Le mot du mois
Interculturalité

1/3

Le concept de tolérance désigne l'**attitude qui pousse les individus à respecter** des croyances, comportements ou idéologies qu'ils-elles n'ont pas, désapprouvent ou rejettent – parce qu'elles vont à l'encontre de leurs convictions et de leurs propres croyances, par exemple – au bénéfice d'un **intérêt commun**.

2/3

Le dialogue interculturel demande des efforts aux protagonistes pour **mettre en évidence des points communs et « dépasser les différences »**, voire les exploiter pour créer de nouvelles interactions. La barrière linguistique, par exemple, peut constituer un obstacle plus ou moins important à la communication interculturelle. Malgré ces difficultés langagières, les échanges qui s'effectuent lors des dialogues interculturels donnent souvent lieu à **des moments d'introspection et des réflexions sur nos rapports à autrui** : l'expérience interculturelle est ainsi perçue comme un enrichissement par la plupart des participant-e-s.



Et toi, quelles attitudes adoptes-tu pour plus de...

MARS 2021
STÉRÉOTYPE

En général, les stéréotypes exploitent des effets de contraste et de hiérarchisation entre les personnes que le stéréotype « représente » et celles qui le véhiculent.



Un stéréotype est une idée reçue, une représentation caricaturale et relativement stable dans le temps d'un groupe humain, d'une classe sociale ou d'une communauté religieuse, que l'on véhicule sans nécessairement s'en rendre compte. Les stéréotypes simplifient la réalité en rapportant les individus qu'ils sont censés représenter à quelques caractéristiques exacerbées ou basées sur des a priori, autant positifs que négatifs. On entend souvent par exemple que les Suisse-sse-s sont ponctuel-le-s ou qu'ils-elles aiment le fromage. En général, les stéréotypes exploitent des effets de contraste et de hiérarchisation entre les personnes que le stéréotype « représente » et celles qui le véhiculent. D'autres stéréotypes, plus négatifs, ont des impacts importants

sur la vie des personnes touchées: ainsi, ils peuvent mener à des discriminations à l'encontre des femmes ou autres individus dans le domaine professionnel par exemple, notamment à l'embauche. Dans le cadre religieux, les stéréotypes qui visent certaines communautés religieuses peuvent donner lieu à des sentiments de peur ou de rejet à l'égard des individus appartenant à ces communautés. En échangeant et en dialoguant avec des personnes de sensibilités différentes, on peut prendre conscience du fait que les stéréotypes sont rarement fondés, et rendre ainsi l'image que l'on se fait de « l'autre » moins superficielle et plus complexe.

AVRIL 2021
DISCRIMINATION

Les [discriminations systémiques] sont particulièrement difficiles à combattre car elles émanent de la société dans son ensemble et sont difficiles à mettre en lumière.



« Discriminer » désigne le fait d'opérer une distinction péjorative, d'isoler ou de désavantager des personnes ou groupes de personnes par rapport au reste de la société, en raison de leur appartenance raciale, ethnique, religieuse ou de leur orientation sexuelle par exemple. Dans les faits, cela se traduit par des restrictions ou par un traitement défavorable, qui rend plus difficile l'accès à l'emploi, au logement, à certains lieux (les discothèques ou bars, par exemple), ou à des biens, services ou autres prestations destinées à l'usage public. Les discriminations peuvent porter sur de nombreux facteurs, tels que le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine géographique ou sociale, la couleur de la peau, l'apparence physique ou vestimentaire,

l'opinion politique, les croyances, la culture ou encore le style de vie, etc. Lorsqu'elles deviennent des habitudes sociales généralisées, notamment dans les institutions étatiques, les discriminations sont dites « systémiques ». Celles-ci sont particulièrement difficiles à combattre car elles émanent de la société dans son ensemble et sont difficiles à mettre en lumière. En Suisse, la discrimination est punie judiciairement par l'article 261bis du Code pénal, puisqu'elle porte atteinte à l'égalité de droits des personnes touchées.

MAI 2021 INCLUSIVITÉ

L'inclusivité désigne une volonté sociale et politique d'inclure l'ensemble des personnes qui pourraient se trouver marginalisées.

L'inclusivité désigne une volonté sociale et politique d'inclure l'ensemble de ces personnes qui pourraient se trouver marginalisées, peu importe leur sexe, genre, origine sociale ou géographique, appartenance ethnique, nationalité, orientation sexuelle, croyances, opinions politiques, âge, capacités physiques ou handicaps. Il s'agit de promouvoir, faciliter et défendre l'intégration de ces personnes plutôt que de les exclure socialement. Du point de vue de l'État, plusieurs moyens existent pour œuvrer en faveur de l'inclusion sociale des minorités et diminuer les obstacles à la participation de toutes et tous, comme faciliter l'accès aux infrastructures et aux services sociaux, améliorer l'alphabétisation et le niveau d'éducation, réduire la pauvreté, augmenter

la participation des personnes issues des minorités et autres groupes discriminés, par exemple en améliorant leur représentativité au niveau politique. En outre, un projet comme « Dialogue en Route », porté par une organisation de la société civile, promeut une démarche inclusive, puisque la démarche cherche à valoriser la diversité religieuse et culturelle de la Suisse, ou encore à favoriser la participation de personnes migrantes.



SEPTEMBRE 2021
INTERCULTURALITÉ

Le dialogue interculturel demande des efforts aux protagonistes, pour mettre en évidence des points communs et « dépasser les différences ».

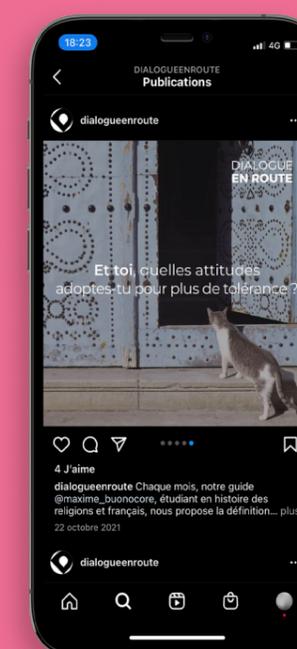


Dans notre monde globalisé et interconnecté, les sociétés sont de plus en plus multiculturelles et pluri-religieuses. Dans ce contexte de grande diversité, l'interculturalité désigne les phénomènes de rencontre et de dialogue entre plusieurs sensibilités culturelles. Dans le cadre de projets à vocations interculturelles, il est impératif que les échanges soient réciproques et fondés sur le respect mutuel de l'identité et des croyances de chacun-e. Le dialogue interculturel demande des efforts aux protagonistes, pour mettre en évidence des points communs et « dépasser les différences », voire les exploiter pour créer de nouvelles interactions. La barrière linguistique, par exemple, peut constituer un obstacle plus

ou moins important à la communication interculturelle. Malgré ces difficultés langagières, les échanges qui s'effectuent lors des dialogues interculturels donnent souvent lieu à des moments d'introspection et des réflexions sur nos rapports à autrui : l'expérience interculturelle est ainsi perçue comme un enrichissement par la plupart des participant-e-s. En effet, l'ouverture d'esprit que présupposent les relations interculturelles peut contribuer à vaincre l'ethnocentrisme et les stéréotypes. L'interculturalité est au cœur du projet « Dialogue en Route », puisque les visites guidées, le Blog des Guides et les autres activités proposées favorisent les interactions entre des personnes de sensibilités différentes.

OCTOBRE 2021
TOLÉRANCE

La tolérance se distingue de l'indifférence ou de l'acceptation pure et simple d'autres manières de faire et de se représenter le monde.



Le concept de tolérance désigne l'attitude qui pousse les individus à respecter des croyances, comportements ou idéologies qu'ils-elles n'ont pas, désapprouvent ou rejettent – parce qu'elles vont à l'encontre de leurs convictions et de leurs propres croyances, par exemple – au bénéfice d'un intérêt commun. Dès lors, la tolérance se distingue de l'indifférence ou de l'acceptation pure et simple d'autres manières de faire et de se représenter le monde. Historiquement, les réflexions sur la tolérance (surtout religieuse) émergent en Occident à l'époque moderne, à la suite des guerres de religion ayant entaché le 16ème siècle. Des philosophes tels que John Locke, Pierre Bayle ou encore Baruch Spinoza élaborent alors différentes théories sur la

tolérance et ses limites. Depuis, la tolérance religieuse s'est imposée dans le monde occidental comme un droit fondamental lié à la liberté de croyance. Dans une société pluri religieuse et multiculturelle, la tolérance assure ainsi à chacun-e le respect de ses croyances et permet le vivre-ensemble.

NOVEMBRE 2021
RELIGION(S)

Il n'y a pas de consensus scientifique autour de la définition de « religion », bien que de nombreux·euses anthropologues, sociologues et historien·ne·s se soient prêt·e·s à l'exercice.

La notion de religion(s) est complexe, car c'est une conception profondément occidentale, indissociable d'une histoire et d'une culture chrétiennes. Aussi, l'extension du terme hors des frontières de l'Europe chrétienne n'est souvent pas pertinente. La notion prend racine dans l'Antiquité latine (le mot « religion » n'existe pas en grec ancien). En latin, on utilisait le terme *religio*, qui admet deux étymologies: *religere*, qui signifie « revenir sur une démarche antérieure, reprendre un choix opéré antérieurement », et peut s'apparenter à une forme de scrupules; *religare*, qui prend le sens de « relier », et évoque ce qui relie les individus à leur(s) divinité(s) et qui les lie entre eux·elles, admettant ainsi une signification sociale du terme. La notion est retravaillée à la fin du Moyen Âge occidental et à la Réforme, puis son utilisation est universalisée au 19^{ème} siècle pour nommer des phénomènes auxquels les États européens sont confrontés dans les théâtres colo-

niaux. De fait, il n'y a pas de consensus scientifique autour de la définition de « religion », bien que de nombreux·euses anthropologues, sociologues et historien·ne·s se soient prêt·e·s à l'exercice, car le terme recouvre un grand nombre d'objets complexes et hétéroclites. Néanmoins, dans le langage commun, la notion désigne ce que l'on considère, consciemment ou non, comme des « grandes religions »: les judaïsmes, les christianismes, les islams et les courants bouddhiques. Or, cette taxinomie est arbitraire, puisque les critères utilisés pour cette classification sont difficilement identifiables et peu objectifs. Aussi, de nos jours, plutôt que de chercher une définition essentialiste du terme de « religion », on tend à considérer que la notion de « religion » est une catégorie heuristique, c'est-à-dire un outil qui vise moins à rendre compte d'une réalité qu'à délimiter un objet d'étude et permettre l'analyse de phénomènes humains.



JANVIER 2022
VIVRE-ENSEMBLE

[L'expression vivre-ensemble] revêt, dès la lecture, la forme d'un pléonasma: peut-on réellement vivre seul·e ?



Dans un pays multiculturel comme la Suisse, l'expression « vivre-ensemble » apparaît fréquemment dans les médias, mais n'est que très rarement définie par les personnes qui l'emploient. Elle revêt, dès la lecture, la forme d'un pléonasma: peut-on réellement vivre seul·e ? L'enjeu est ailleurs; on parle alors de vivre-ensemble pour désigner un état idéal de la société multiculturelle, un but à atteindre, qui serait celui d'une société inclusive, tolérante, pacifique, garante des mêmes droits pour toutes et tous, et dans laquelle les habitant·e·s cohabiteraient dans un environnement de diversité sociale et culturelle en partageant le même lieu de vie. On associe ainsi souvent le vivre-ensemble avec l'idée de vivre en harmonie avec les autres et à la cohésion sociale. Or, vivre ensemble s'apprend: cela implique d'échanger avec des personnes de sensibilités différentes, de

se respecter mutuellement, d'accepter qu'il existe d'autres manières de faire ou de se représenter le monde, et de faire preuve de tolérance et d'ouverture envers autrui, afin de « faire société » toutes et tous ensemble. Selon le Conseil de l'Europe, le vivre-ensemble présuppose donc la liberté d'expression et le pluralisme des opinions; le respect de la dignité humaine, de la diversité culturelle et des droits de toutes et tous, afin de garantir la tolérance et la compréhension; la participation de toutes et tous les citoyen·ne·s aux affaires publiques. En définitive, le vivre-ensemble représente un horizon vers lequel les sociétés multiculturelles devraient tendre, parce qu'il permet à toutes et tous de coexister librement et collectivement, malgré les différences.

La norme pénale anti-discrimination (art. 261bis)



« Dialogue en Route » Suisse romande, le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) et la boîte de production filmique Eyeshot Sàrl ont décidé d'unir leurs forces pour vous présenter une vidéo d'information autour de la norme pénale anti-discrimination (art. 261bis). D'où vient cette norme et quelles sont ses ressources ? Dans une perspective pédagogique et à travers l'entretien de trois expert.e.s - Licia Chery, David Zandirad et Mélanie Pétrémont - issu.e.s des milieux artistique et académique, cette vidéo invite le grand public à s'informer sur les enjeux autour des discriminations en Suisse.



Appel à candidature

Engage-toi pour construire une société plus inclusive et harmonieuse

Afin de compléter l'équipe de « Dialogue en Route » en Suisse romande, nous sommes à la recherche de nouveaux-elles « Guides en Route » pour animer des offres de médiation culturelle qui explorent différentes thématiques en lien avec la diversité culturelle et religieuse de la Suisse.



Qu'apportes-tu ?

Tes connaissances de base concernant une ou plusieurs traditions religieuses.

Ton intérêt pour les questions religieuses et culturelles et leurs développements sociopolitiques.

Ton expérience dans le travail interculturel, le journalisme, la médiation ou la pédagogie.

Pour plus d'informations
<https://enroute.ch/fr/>

Candidature (lettre de motivation et CV)
lia.ludwig@iras-cotis.ch

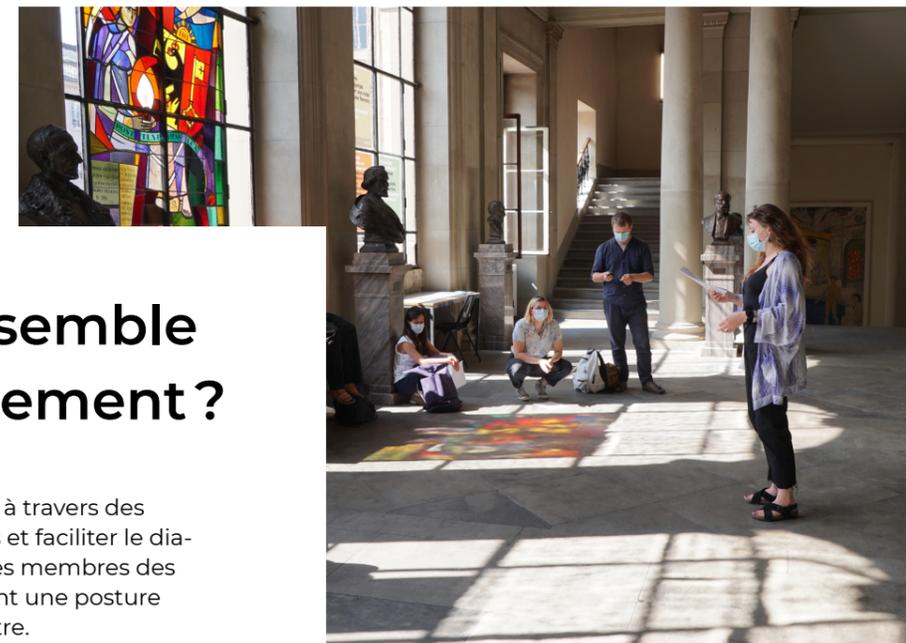
A quoi ressemble ton engagement ?

Accompagner des classes à travers des lieux religieux ou culturels et faciliter le dialogue entre les élèves et les membres des communautés en adoptant une posture confessionnellement neutre.

Accompagner des excursions thématiques en apportant des éléments historiques et sociologiques.

Contribuer à l'élaboration et/ou l'évaluation des offres proposées par le projet.

Développer tes compétences dans les relations publiques (Blog, forum, interviews).



Que retires-tu de ta participation ?

Des rencontres et des discussions dans le cadre d'un projet national.

Un honoraire entre 25 et 30CHF/h pour les visites que tu animes ainsi que pour leur préparation.

Des journées de team-building, des workshops et coachings en médiation culturelle et une insertion dans un réseau professionnalisant.

Une formation certifiée par une Haute école pédagogique de Suisse dans le domaine de la diversité culturelle.

Un abonnement demi-tarif pour ta première année d'engagement et le dédommagement de tes frais de voyage.



Contact

camille.aeschimann@iras-cotis.ch

079 276 80 16

« Dialogue en Route »

Suisse romande

Rue du Valais 9

1202 Genève

www.enroute.ch/fr



Faire un don

« Dialogue en Route » dépend d'un financement assuré par des dons. Avec le vôtre, vous soutenez la coordination du projet, l'élaboration de nouvelles offres ainsi que le réseau de guides.

PC 40-15692-2

IBAN CH13 0900 0000 4001 5692 2

BIC POFICHBEXXX

Communication au destinataire : Don à « Dialogue en Route »

Communauté de travail interreligieuse en Suisse IRAS COTIS

4002 Basel

Impressum

63

Éditeur

IRAS COTIS

Responsable du projet

en Suisse romande

Camille Aeschimann

Ligne éditoriale

Lia Ludwig

Couverture et graphisme

María Chacón Serrano

Comité de relecture

Juliette Salzmann

Lia Ludwig

Année

2022

Tirage

150 exemplaires

Impression et reliure

Adresse à compléter

Ville à compléter

Papier

Maxi Offset 100 gr.

un projet de
IRAS
COTIS

Partenaires financiers



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Avec le soutien de
Fondation
Pierre et Laura
Zurcher



Avec le soutien
de la Fondation WaliDad